

Territoires : accueillir, qualifier

Actes du 3e Carrefour interrégional
Accueil Parents Enfants en Massif Central

Organisé par



à Saint Agrève (Ardèche)
Le mardi 19 octobre 2010

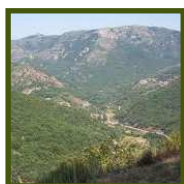


Table ronde “Territoires accueillir, qualifier”



Table ronde

Jean-Claude Mancipoz

“Jusqu’à présent j’étais directeur de la CAF du Haut-Vivaret au nord du département et à partir du premier novembre, je serais également directeur de la CAF d’Aubenas au sud du département. Cela pour anticiper, la création dans un an d’une CAF unique en Ardèche.”

Vous savez qu’il y a un mouvement de fusion des organismes. Dans la branche famille cela se traduit par le regroupement des CAF afin qu’il n’en reste qu’une par département.”

Mohammed Chahid

“Merci d’ouvrir cette Table ronde qui s’intitule : “Territoires accueilli, qualifier” dont l’enjeu se situe sur les territoires éloignés et de confins.

C’est quelque part le refus du fatalisme, les territoires ne sont pas condamnés. Cela fait un peu plus de trente ans que l’on dit cela, mais la réalité est toute autre sur le terrain.

Comment surmonter les difficultés inhérentes au climat et au relief de la moyenne montagne ?

Maurice Weiss, en tant que praticien du développement territorial, comment le local, d’une façon générale, peut-il faire face à ces obstacles de toute nature ?

Vous qui êtes en première ligne et sur les questions liées à l’éloignement, la difficulté des conditions climatiques, la faible attractivité lorsque l’on est éloigné des grands centres de décision ; Comment peut faire un élu local par rapport à cette montagne de difficultés (aucun jeu de mots) ?”

Maurice Weiss

“C’est une question difficile. On ne trouvera pas de solution si nous sombrons dans le fatalisme en disant “on est dans un pays difficile, un climat rude donc on n’arrivera jamais à rendre attractif notre territoire”. Je crois que cela doit se concevoir au niveau des élus dans une réelle réflexion et une volonté politique affirmée de développer le territoire : ce n’est pas seulement des déclarations mais ce sont aussi des actes.

Bien sûr il y a le niveau local mais il faut comprendre que seul on ne peut pas faire grand-chose et qu’il faut rassembler tous les acteurs. Ensuite, les décisions doivent être prises.

Je vais donner quelques témoignages en tant que maire, ancien agent de développement et en tant qu’élu sans être en compte cet aspect de l’attractivité du territoire sur l’Ardèche, un département très contrasté.

Puisque le thème c’est l’accueil de l’enfant et de la famille, il y a eu ici pendant 20 ans, une volonté affirmée de créer des crèches et haltes garderies. Nous avons d’ailleurs créé une des première crèche municipale de l’Ardèche. C’est un débat très important puisqu’il faut faire face à des difficultés qui peuvent se produire au moment où les projets naissent.

Nous nous sommes beaucoup concertés, mais comme dans chaque action qui se met en place il y a toujours ceux qui sont inquiets, comme à l’époque, des assistantes maternelles qui pensaient que la création d’une crèche allait leur supprimer du travail. Dans ce type de projet, il ne faut pas se dire demain je vais faire une crèche et tout va se mettre en place. Il faut tout un travail de préparation, de concertation, d’explication, d’information, d’animation de réseaux. Il faut travailler avec des gens compétents pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Nous avons créé cet accueil petite enfance ainsi qu’un autre service qui n’existait pas : une cantine pour l’école maternelle et, finalement nous avons réussi à créer un équipement qui répondait à deux besoins différents parce qu’il y avait une réelle volonté politique de le faire.

En acceptant les critiques et en faisant le pari que l’on est dans la bonne voie et que le vécu montrera si on s’est trompé ou si on a eu raison de le faire. A côté de cela, l’accueil des familles c’est aussi créer un réseau social, des possibilités d’accueil des enfants en dehors des heures d’école et de crèche proposant des activités de loisirs, de découverte... Nous avons aussi fortement soutenu l’activité d’un centre socioculturel, dont la CAF est le principal financeur, un peu devant la commune.

Voilà deux exemples qui nous donnent une bonne représentation de comment on peut rendre un territoire attractif par des services. Même si ce n’est pas suffisant, aujourd’hui le centre socioculturel occupe une place importante dans le village par le nombre d’adhérents et les activités proposées pour toutes les classes d’âge.

André Chapaveire a dit un mot sur la réforme territoriale. De fait, nous sommes très inquiets. Nous comprenons que notre pays est dans une situation difficile, néanmoins la tendance à vouloir tout rationaliser dans les zones rurales aboutit à une concentration des services là où il y a le plus de population.

Prenons l’exemple de la santé. Nous avons perdu une maternité, élément très important de l’attractivité du territoire. Sa présence avait un rôle de qualification de l’hôpital. Il faudra trouver des solutions pour redonner une image attrayante et de qualité pour chacun de ces services.



Table ronde

Dans cette réforme nous luttons pour conserver un certain nombre de services comme ceux de la poste, des hôpitaux, des écoles,... tout un ensemble de services qui sont des conditions indispensables au développement d'un territoire.

Lorsque des familles veulent s'installer dans une commune, le service le plus important qui est recherché, en premier est la santé. En deuxième c'est l'éducation. En effet, il est difficile de vivre dans une commune qui n'a plus d'école car cela suppose un certain nombre de déplacements.

Notre département, l'Ardèche, comprend la vallée du Rhône et s'y on y ajoute Annonay et Aubenas cela concentre à peu près 70% de la population. A côté il y a l'arrière pays avec ses vallées perpendiculaires à la vallée du Rhône et de grandes difficultés pour passer d'une vallée à l'autre ce qui explique que le réseau routier soit difficile à gérer.

Le département intervient dans presque tous les actes de la vie du citoyen ardéchois. Il apporte des aides importantes aux communes puisque le tiers de son budget d'investissement est consacré à l'aide aux communes. Cette aide s'adapte aux besoins du territoire et nous avons mis en place depuis 2007 des politiques contractuelles particulières qui nous permettent de financer des actions d'investissement des communes et intercommunalités en laissant aux territoires l'initiative des actions à mettre en oeuvre.

Evidemment nous avons des orientations prioritaires dont la petite enfance, l'éducation, la famille, la parentalité. Mais nous aidons aussi les communes d'autres façons, car les territoires de montagne subissent des aléas climatiques qui coûtent cher. Comme une aide aux frais de déneigement des voies communales jusqu'à 80% des dépenses qui ont été faites. Nous avons également mis en place des politiques pour financer des équipements structurants au niveau des bassins de vie où doivent s'effectuer les échanges. Ce n'est pas facile parce qu'en France - pays des 36 000 communes - chacun tient beaucoup à son clocher et il est difficile de se dire que peut être on aurait intérêt à créer une école et organiser un transport biens structurés avec un autre village.

Nous essayons de financer ces équipements dit «structurants» et pour lesquels les interventions peuvent aller jusqu'à 50%, ça peut être une crèche, une salle de classe,... le choix est laissé aux territoires de façon à être au plus près des besoins des populations.

Et je voulais revenir sur la réforme territoriale. Si elle va jusqu'à son terme elle nous fera passer de 33 à 18 conseillers territoriaux. Cela implique qu'il faudra aller de Vallebonne jusqu'à Saint-Agrève pour regrouper près de 17000 habitants. La représentation du monde rural dans les assemblées sera mise à mal, d'autant plus que le

conseiller territorial siègera au Département et à la Région parmi 300 conseillers «régionaux».

Je termine, l'Ardèche est un département qui a la chance (ou la malchance, sans prendre parti) d'herberger la centrale nucléaire de Cruas qui, par la taxe professionnelle nous procurait une ressource importante d'environ 10 millions d'euros par an. Cette ressource dont disposait en partie le Conseil général servait à financer des actions type déneigement et venait alimenter nos politiques contractuelles des territoires via le financements des équipements. Pour 2011 nous recevrons certainement une dotation qui permettra de maintenir une partie de ce fonds de péréquation, mais, à partir de 2012 il est fort probable que nous le perdions. Cela aura une incidence très forte sur les capacités du département de continuer à soutenir les politiques des collectivités dans leurs actions de développement local."

Mohammed CHAHID

“Merci Maurice Weiss. Voilà ce qu'il se passe dans la tête d'un élu confronté à cette révolution territoriale et aux difficultés de travail à l'échelle du local, notamment en matière d'intercommunalité où, effectivement, la question des services et de l'attractivité se pose. Nous avons peu évoqué la question de la mobilisation des habitants, des citoyens, mais je sais que vous y êtes attaché.

Henri Jouve, en tant que Président de la MSA Ardèche Drôme Loire, cette coopération entre partenaires et acteurs d'un même territoire, c'est plus facile à dire qu'à faire. Nous savons que la MSA intervient sur le terrain. Comment “le faire ensemble” se conjugue-t-il sur le terrain ? Comment arrivez-vous à sortir de votre casquette institutionnelle pour mettre la main à la patte avec les acteurs, les mobiliser, initier des démarches. Est-ce que c'est plus difficile quand on est dans des territoires de confins ?”

Henri Jouve

“Bonjour à tous, bonjour à toutes, vous avez posé beaucoup de questions dans votre propos et M. le maire a bien cadré ce qu'il en est de notre responsabilité d'élu et c'est bien en tant qu'élu MSA que je m'adresse à vous puisque j'ai l'honneur de représenter ici la MSA de l'Ardèche, la Drôme et la Loire, soit 720 délégués ou suppléants répartis sur ce territoire dans des cultures différentes, dans des métiers différents mais qui sont les représentants d'un milieu rural.



Table ronde

Le Vice-Président du Conseil régional a parlé d'inter-régionalité, et c'est très important. Je vais prendre un exemple qui est complètement à côté de notre sujet d'aujourd'hui, sur les questions de compensation du handicap naturel, sur les questions de politique agricole, de particularités de ces situations de montagne.

Vis-à-vis de l'Union Européenne, nous avons mis en place des réflexions interrégionales agricoles. C'est important, Maurice Weiss a parlé de la réforme territoriale. Ici sur Saint-Agrève, nous sommes aux confins de Rhône-Alpes, très proches de l'Auvergne et sur bons nombres de sujets, le fait d'être en limite dans une Région administrative n'est pas évident.

Parlons de notre nouveau territoire MSA. Imaginez dans quel tournant nous avons été emporté à faire une caisse qui concerne le nord de la Pacaudière en Loire, en plein pays Charolais jusqu'au pays de la lavande et de la Drôme provençale en passant par Coucouron et Valgorge. J'ai mis tout le monde d'accord en affirmant que le centre de ce territoire était Saint-Agrève.

Ces territoires ont été capables dans des temps anciens de relever des défis. Le plateau du Chambon a notamment accueilli des juifs au prix de dangers qui n'ont été reconnus que dernièrement. C'était des gens qui ne faisaient pas de bruit et qui accueillait, des enfants, des parents, des familles dans des contextes abominables. Se pose-t-on encore ces questions de l'accueil sur un plan moral dans nos confins ? Personnellement je pense que oui. Alors, bien sûr ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui. En considérant l'inter-régionalité et notre histoire, nous avons très certainement des choses à inventer.

Avec nos délégués, nos familles qui vivent sur ces territoires de confins, nous sommes préoccupés par tous ceux qui veulent rester dans ce pays. Nous avons imaginé des systèmes pour mettre en place des Maisons d'Accueil Rurales aux Personnes Agées (les MARPA). Nous avons raisonné au niveau de la santé rurale, des micro-crèches, de l'accueil social familial. C'est dans cet esprit que nous sommes ici, c'est pour dire qu'il faut être capable d'innover. Nous sommes certainement capable en montagne dans cet inter régionalité, dans ce territoire de confins d'être un peu plus imaginatifs que d'autres.

Et ce sera la dernière partie de mon propos introductif: nous ne pouvons pas le faire seul, ni au Conseil général, ni à la communauté de communes, ni à la CAF, ni à la MSA. C'est pour cela que je suis très favorable à ces lieux de rencontre, à ces échanges."

Mohammed Chahid

"Merci Henri Jouve de nous rappeler ce tour du monde des difficultés mais dans l'adversité et même les crises les plus graves et les plus pénibles dans l'histoire de l'humanité, il y a au fond du cœur des hommes la tradition de l'accueil qui est particulièrement importante.

Jean-Claude Mancipoz, quand on parle de difficultés d'un territoire, de territoire fragile, c'est que derrière les mots, la sémantique, il y a des hommes et des femmes avec leurs difficultés, leurs fragilités. L'isolement en est un, au même titre que les conditions de vie qui doivent être appréhendées de façon particulière.

Alors comment un acteur comme la CAF, qui est une institution au niveau national et qui a subi elle aussi des restructurations, tient-elle compte des particularités territoriales ? En clair, le directeur de la CAF du Pas-de-Calais ne doit pas raisonner comme vous peut-être ici ?"

Jean-Claude Mancipoz

"Il doit raisonner pareil mais doit en tirer des conséquences et des conclusions différentes en fonction de la réalité de son territoire.

Les CAF, le Président Chapaveire l'exprimait tout à l'heure, sont naturellement un financeur puisque ce sont des institutions qui distribuent des fonds sur les territoires. Maurice Weiss faisait allusion à l'importance du financement de la CAF pour le centre social et nous avons la chance d'être sur un territoire (le département de l'Ardèche) largement pourvu de centres sociaux, une richesse qui a un coût. Mais la CAF ne souhaite surtout pas n'être qu'un distributeur de moyens, même si c'est important pour les familles, les partenaires et les associations que l'on soutient.

Au-delà de ses métiers administratifs pour distribuer les fonds et prestations aux familles, des professionnels sont sur les territoires pour accompagner le développement et la mise en oeuvre de politiques. Ces professionnels sont là pour conseiller et accompagner les projets et c'est particulièrement important dans des territoires comme les nôtres, puisque la plus grande commune du Nord de l'Ardèche est Annonay avec moins de 20000 habitants et énormément de petites communes.

Ces professionnels accompagnent donc les réflexions et parfois les initient afin de faire émerger les projets. C'est en ce sens que l'on peut mettre à contribution notre connaissance des territoires, les CAF constituant une formidable base de données d'information sur les familles qui y vivent et sur l'aspect économique.



Table ronde

Les CAF accompagnent des projets, fédèrent des initiatives en leur donnant une dimension, Maurice Weiss y faisait allusion tout à l'heure, qui dépasse la commune parce que aujourd'hui, on ne peut plus raisonner à l'échelle communale.

En Ardèche, le Conseil général a pour projet de faciliter la création d'une structure d'accueil des jeunes enfants par canton et naturellement la MSA et les CAF y sont associés. Il faut dépasser ce stade communal pour arriver sur le bassin de vie et la Communauté de communes.

Des progrès ont été réalisés puisque le territoire est quasiment couvert de Communautés de communes. Quelques communes ont un peu résisté puisqu'une dizaine d'entre elles sur plus de 300 ne sont pas concernées. Cela reste une bonne réussite de l'intercommunalité d'autant plus que les communes réticentes sont maintenant sommées par le Préfet de rejoindre une Communauté de commune qui, sinon le fera d'autorité.

Nous accompagnons les initiatives avec la difficulté pour certains élus qui ont l'habitude de travailler chacun dans leur commune de passer à une dimension autre. Sur ce point c'est important d'avoir un professionnel qui n'a pas d'enjeu politique et qui est simplement là pour aider à la naissance d'un certain nombre de structures.

J'ai observé déjà plusieurs fois, sur le territoire du nord Ardèche, cette capacité à permettre aux gens de se mettre autour de la table et de fonctionner dans cette période délicate, où les projets ont un peu de peine à émerger malgré la bonne volonté des élus qui est évident en Ardèche.

La réforme des collectivités territoriales, l'incertitude sur l'avenir des financements ne rendent pas les porteurs de projets extrêmement audacieux. Malgré tout des projets naissent dans des territoires pas forcément faciles. Ainsi une structure d'accueil du jeune enfant va s'ouvrir à Saint-Félicien après de nombreuses années de réflexion. C'est sûrement une réalité des acteurs de ce territoire d'être assez audacieux et combatifs dans l'adversité. Notre façon d'accompagner ces projets peuvent s'additionner avec d'autres financeurs de manière articulée notamment avec la MSA.

La branche famille de la sécurité sociale du régime général a la particularité d'être quasi universelle puisque nous nous occupons de la partie allocations familiales et politique familiale pour l'ensemble des habitants de ce pays à l'exclusion des ressortissants du régime agricole, qui eux sont dans un régime intégré qui a l'avantage de couvrir l'intégralité de la vie de ses ressortissants.

Avec la MSA, nous partageons les diagnostics et cofinçons les réalisations selon un pourcentage du

nombre de bénéficiaires du régime agricole dans la zone. Nous avons un engagement de principe et accompagnons les projets au-delà des financements quasi automatiques qu'on peut allouer. Nous disposons des fonds propres locaux qui, s'ils ne sont jamais suffisants nous permettent tout de même d'accompagner des projets.

Nous faisons allusion tout à l'heure à l'inventivité et à l'innovation. A Félines (petite commune du Nord Ardèche à proximité de la vallée du Rhône) nous avons contribué à la mise en place de projets novateurs dont des micro-crèches. Mais une des difficultés du territoire reste la politique par rapport aux adolescents. Lorsque l'on met en place une crèche, les équipements coûtent chers mais nous savons à peu près ce qu'il faut faire pour avoir un équipement de qualité.

Dans les grands territoires il se fait des choses parce qu'il y a des moyens financiers et des professionnels alors que dans une petite commune il n'y a pas de professionnels pour accompagner. Nous avons mené une réflexion sur ce territoire là et j'ai recruté un conseiller technique qui avait une longue expérience dans le développement social local.

Notre formule est de faire avec les familles car on ne fait pas leur bonheur malgré eux. Par exemple il y a eu une construction expérimentale pour faire un diagnostic jeunesse avec les jeunes en cofinçant un agent de développement.

Cela, nous l'avons fait presque avant tout le monde sur le territoire, c'est un projet qui a été validé nationalement, et qui donne lieu maintenant à une expérimentation nationale de la branche famille. Pourtant, la CAF du Haut Vivarais est une des plus petite CAF de France, qui n'a donc pas des moyens gigantesques.

Cela prouve que quand on a des idées et qu'il y a de la volonté, on peut y arriver. Dans ce territoire la volonté des acteurs de travailler ensemble est très importante. Nous travaillons avec le Conseil général et la MSA pour fédérer nos forces et cofinancer des actions. Cette démarche n'est pas obligatoire, chacun aurait pu faire dans son coin, si nous étions dans un département riche, je pense que chacun aurait eu le réflexe de faire pour lui. Comme nous ne pouvions pas faire chacun de notre côté, nous nous sommes dit « et si on s'y mettait tous ». Nous avons recruté ensemble des salariés pour favoriser l'accueil et le maintien des familles via notamment la réalisation d'équipements et le soutien à la fonction parentale parce que je ne sais pas si ça n'a jamais été facile d'être parent mais c'est un peu difficile aujourd'hui.

Voilà notre façon d'accompagner la réalité des territoires et naturellement nous ne faisons pas la même chose dans le bassin d'Annonay que dans les territoires de montagne où les populations sont plus dispersées.



Table ronde

Nous utilisons des nouvelles dispositions légales allégées telles les micro crèches et tout ce qui s'en suit, avec une certaine prudence. Nous essayons de nous baser sur la qualité. Dans ce cadre les travaux de la CDAJE (Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant) ont permis d'accompagner la mise en place de ces nouvelles structures et les regroupements d'assistantes maternelles, en s'adaptant au territoire.

Il est extrêmement intéressant d'avoir une structure micro-crèche qui puisse se mettre en place dans des territoires où autrement il n'y aurait jamais eu d'autre proposition. On essaie d'être extrêmement vigilant ; nous incitons les élus dans les territoires favorisés et denses à installer des dispositifs avec des vraies structures et pas simplement regarder la moulinette financière, parce que quand ça coûte moins cher avec les structures plus légère. Il y a quand même une dimension qualitative qui risque de s'estomper et on est vigilant à ne pas casser des dizaines d'années de travail pour qualifier des professionnels, les accompagner et les monter en compétences.

Quand, par exemple, par un simple décret on change le nombre d'enfants qui peuvent être gardés par les assistantes maternelles, sur le papier cela crée des places d'accueil pour les enfants, dans la réalité cela n'en crée pas beaucoup et n'ajoute pas beaucoup de facilité aux familles pour faire garder leurs enfants."

Mohammed Chahid

"Merci pour ce témoignage, on pourrait presque dire que le sigle de CAF c'est Construire Avec les Familles.

Question : on a très peu parlé du monde associatif, vous êtes en lien direct avec les citoyens, vous êtes évidemment dans les territoires avec des nouveaux enjeux, mais il y a, non pas des intermédiaires mais des passeurs du secteur associatif, comment vous le gérez aujourd'hui en terme de professionnalisation, en termes d'interlocuteurs, en terme de représentativité ?"

Jean-Claude Mancipoz

"Pour la Région la vie associative est quelque chose d'important. Les structures de la branche famille, MSA et CAF travaillent beaucoup avec les associations de même que les élus ardéchois. Dans certains départements, les structures sont gérées presque exclusivement par les communes, en Ardèche c'est peu fréquent assez souvent et assez naturellement, les élus confient la gestion d'un certain nombre de structures à des associations. Ainsi, les centres sociaux ne sont pas forcément gérés par les communes.

Par le biais des associations, le Conseil général, les communes, la MSA et les CAF allouent chaque année des subventions pour faire vivre des projets. Naturellement, dans un contexte de raréfaction des financements publics, celles qui se situent dans notre champ de compétences sont plus soutenues.

Nous sommes obligés de faire des choix et plutôt que faire du saupoudrage qui ne sert pas à grand-chose, nous sommes contraints de sélectionner des actions fortes pour des structures qui sont directement en lien avec notre cœur de métier. Naturellement les structures qui gèrent l'accueil du jeune enfant sont soutenues fortement par les CAF. Ainsi, la fédération ardéchoise des centres sociaux est soutenue fortement par la MSA et les CAF. M. Jouve disait qu'on ne peut plus faire chacun pour nous parce qu'on sait très bien qu'on ne ferait pas bien. C'est pareil pour les structures. Avec le Conseil général nous favorisons la mise en relation des personnes pour qu'elles travaillent plus ensemble. C'est la lourde mission que l'on a donné aux coordonnateurs de l'Ardèche."

Mohammed Chahid

"Merci, on aperçoit en filigrane votre culture politique départementale, notamment contractuelle et conventionnelle."